

Nom (naiss): _____ Nom (d'usage) : _____

Prénom(s) : _____ Né(e) le : _____

Adresse domicile ✉: _____

Tél : _____ Em@il : _____

► Paiement : par Prélèvement* par Chèque en CB

(*) Par prélèvement, il suffit de transmettre ce bulletin accompagné d'un RIB par courrier à l'adresse indiquée en bas de ce formulaire.

Le renouvellement est automatique chaque année, sauf courrier contraire adressé en recommandé au siège du SN-FO Justice.

Nouvelle Adhésion ► Renouvellement ► Tarif unique : **50 €uros**

FILIÈRE

CDC CEA CPIP PA PJJ PT PG ► **PAIEMENT EN LIGNE** : <https://fojustice.fr/web/adhesion/adhesion-en-ligne/> ◀**N'oubliez pas de déclarer le montant de ta cotisation syndicale aux impôts afin d'obtenir 66%* de crédit d'impôt ! (sous conditions).**Toute cotisation est due intégralement, pour le tarif en vigueur de l'année en cours. Toute adhésion devra être entièrement soldée le 31/12 de l'année en cours. Pour plus d'informations, adressez un mail à tresorerie@fojustice.frSignature
obligatoire

Fait à : _____ , Le : _____

L'adhérent s'engage à respecter les statuts du Syndicat National FORCE OUVRIÈRE Justice - Section des retraités



Mandat de Prélèvement SEPA

En signant ce formulaire vous autorisez le **SNFO-Justice** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du **SNFO Justice**.**DÉBITEUR :**Référence unique de Mandat : _____
(Réservé au syndicat)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____ CP : _____ Ville : _____

BIC : _____

IBAN : _____

CRÉANCIER :**Identifiant Créancier SEPA :**

FR 42 ZZZ 630821

CREDIT MUTUEL

Syndicat National **FORCE OUVRIERE Justice**

3, Avenue de Bellevue,

91210 DRAVEIL

SIREN 392 490 520

Fait à : _____ , Le : ____/____/20____

Signature _____

Le **SNFO-Justice** traite les données recueillies pour constituer son fichier adhérents. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, cliquez sur : <https://cutt.ly/confidentialitefojustice>

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous passez avec elle. Une demande de remboursement doit être adressée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Syndicat National **FORCE OUVRIERE Justice**

3 Avenue Bellevue 91210 Draveil

Tél : 01.69.39.10.00. www.fojustice.fr - Courriel : tresorerie@fojustice.fr